

Emotions (épistémologie des)

Les émotions sont souvent envisagées comme des expériences irrationnelles. Récemment, plusieurs théoriciens ont remis cette position en question en suggérant soit que les émotions peuvent être justifiées si elles sont fondées sur de bonnes raisons ; soit que les émotions étant notre source d'information première sur les valeurs, elles peuvent justifier les jugements de valeur. Cette entrée introduit certaines des questions soulevées par ces deux idées en se limitant aux approches cognitivistes des émotions.

Caractère approprié et justification

Selon les positions cognitivistes, les émotions sont des épisodes psychologiques *intentionnels* qui fournissent un *accès épistémique* aux valeurs associées à leurs objets intentionnels. Une telle conception est la conjonction de deux affirmations : 1) les émotions ont des 'objets intentionnels', c'est à dire qu'elles *portent sur* des objets, des situations, des événements. Par exemple, si Pierre est en colère après Patrick, l'objet intentionnel de la colère de Pierre est Patrick. 2) les émotions fournissent des informations sur les valeurs de leurs objets intentionnels. Ces valeurs sont connues comme 'objets formels' (De Sousa 1987 ; Kenny 1963 ; Teroni 2007). Ainsi, l'objet formel de la colère est l'offensant, l'objet formel de la peur est le dangereux etc. Une conséquence de ces deux affirmations est que les émotions sont susceptibles d'être appropriées ou inappropriées. Une émotion E est appropriée si et seulement si l'objet intentionnel de E exemplifie l'objet formel de E.

Les cognitivistes distinguent le caractère approprié d'autres types de normes. Supposons que Pierre ait fait une blague sexiste en présence de Julia. Malheureusement, vous ne pouvez pas vous empêcher de rire à cette blague. Vous pouvez penser qu'il est mal, d'un point de vue moral, de trouver cette blague drôle parce qu'il n'est pas bien de rire à des blagues sexistes. En outre, vous pouvez penser que, du point de vue de la prudence, il n'est pas convenable de rire à cette blague parce que Julia est votre supérieure et qu'elle pourrait se venger. Nonobstant ces considérations, vous pouvez toujours penser que la blague était vraiment drôle. Nous devons donc faire une distinction : c'est une chose de se demander si une émotion est judicieuse ou convenable, du point de vue de la morale ou de la prudence ; cela en est une autre de penser qu'une émotion est appropriée. Quand nous nous demandons si une émotion est appropriée, la question est de savoir si l'objet formel de cette émotion est exemplifié par son objet intentionnel (D'Arms et Jacobson 2000 ; McDowell 1987 ; Salmela 2006 ; Tappolet 2011).

Nous devons aussi distinguer caractère approprié et justification. Quand nous nous demandons si une émotion est justifiée, nous voulons savoir s'il est raisonnable ou permis d'avoir cette émotion. Selon certains points de vue, pour qu'une émotion soit justifiée il n'est pas nécessaire qu'elle soit appropriée. Supposons que Pierre soit rentré de l'hôpital et ait dit à Youna que son père allait mieux. Malheureusement, dans ce laps de temps, la santé du père de Youna s'est détériorée. Il semble plausible de soutenir que Youna est justifiée à se sentir folle de joie même si son émotion n'est pas appropriée. Selon d'autres, pour qu'une émotion soit justifiée, il n'est même pas suffisant qu'elle soit appropriée. Supposons que Reinaldo ait peur d'une petite araignée dans la salle de bain. Pourtant, son thérapeute lui a dit qu'à Paris la plupart des araignées étaient inoffensives. S'en souvenant, Reinaldo se dit : « je ne dois pas avoir peur de cette araignée ». Mais son mantra ne fonctionne pas et il continue à trembler. Toutefois, à l'insu de Reinaldo, l'araignée est réellement venimeuse. Dans ce cas, la peur qu'a Reinaldo de la petite araignée est appropriée quoiqu'injustifiée.

L'analogie avec la croyance

Si être appropriée n'est ni nécessaire ni suffisant pour qu'une émotion soit justifiée, qu'est ce qui fait qu'une émotion est justifiée ? Différents philosophes ont abordé cette question en explorant l'analogie entre croyance et émotion. Supposons que vous croyiez que Donald Trump va déclarer la guerre à la Corée du Nord. Votre croyance est-elle justifiée ? La réponse dépendra de si vous avez de bonnes raisons de penser que Donald Trump va déclarer la guerre à la Corée du Nord. Bien-sûr, il existe des asymétries entre les émotions et les croyances. Toutefois, l'analyse qui précède semble être généralisable aux émotions. Qu'une émotion soit justifiée semble dépendre de ce qu'elle s'appuie sur de bonnes raisons. Si je demande : 'pourquoi avez-vous peur de ce chien ?', vous pouvez naturellement répondre : 'parce qu'il est gros et imprévisible'. Cette réponse fournit une bonne raison à votre peur du chien. Par conséquent, elle semble justifiée (Brady 2013 ; Deonna et Teroni 2012 ; Greenspan 1988 ; Mulligan 1998 ; Salmela 2006).

D'où viennent ces raisons ? Pour répondre, nous avons besoin d'un peu de terminologie. Les émotions ont des 'bases cognitives'. Les bases cognitives des émotions sont des états mentaux qui fournissent les objets intentionnels des émotions. Ainsi, si Pierre a peur à la vue d'un chien, sa peur du chien hérite son objet intentionnel de son *expérience visuelle* du chien (Brogaard et Chudnoff 2016 ; Deonna et Teroni 2012 ; Mulligan 1998). Nombre de philosophes pensent que les bases cognitives des émotions fournissent aussi les raisons qui les justifient. Une version forte de cette thèse soutient que la justification des émotions provient

uniquement du contenu de ses bases cognitives, ici la représentation du chien comme étant gros et imprévisible. Ceci constitue ce qu'on appelle la vision simple de la justification émotionnelle (Deonna et Teroni 2012 ; Goldie 2004 ; Mulligan 1998).

Malheureusement, la vision simple fait face à de nombreux problèmes. Pour commencer, elle ne semble pas caractériser convenablement les facteurs qui justifient des émotions complexes comme la fierté, la jalousie, la culpabilité ou la honte (Echeverri à paraître). Supposons que vous soyez fier de la Lamborghini garée devant chez vous. Supposons en outre que la base cognitive de votre fierté soit votre expérience visuelle de la Lamborghini devant chez vous. Pourtant, le contenu de cette expérience ne semble pas suffisant pour rendre raisonnable le fait que vous soyez fier de la Lamborghini. Votre fierté ne sera raisonnable que si vous avez des raisons de croire d'autres propositions : 1) que vous possédez la Lamborghini, 2) que posséder une Lamborghini est une réussite, et 3) que les réussites permettent à leurs artisans d'être bien vus des gens dont ils se soucient. Toute théorie de la justification émotionnelle doit énoncer les conditions auxquelles ces autres propositions sont justifiées.

On peut penser que la vision simple ne serait vraie que des 'émotions de base', c'est à dire des émotions anciennes d'un point de vue évolutionnaire, telles que la peur ou la colère, qui peuvent être déclenchées par la seule perception. Toutefois, cette thèse plus restreinte n'est pas plus satisfaisante. Echeverri (à paraître) montre qu'elle fait face au 'problème du fossé'. Supposons que vous voyiez un chien gros et imprévisible. Supposons aussi que vous ayez peur de ce chien. Enfin, supposons que la justification de votre émotion provienne seulement du contenu de votre expérience visuelle. Ces trois suppositions conduisent au problème du fossé. Pour commencer, votre expérience visuelle et votre émotion représentent le chien de deux façons différentes. Votre expérience visuelle représente le chien comme gros et imprévisible ; votre émotion représente le chien comme dangereux. Cela pose un problème : votre seule conscience du chien comme gros et imprévisible ne semble pas suffisante pour justifier votre peur du chien. Après tout, certains gros chiens sont inoffensifs et d'autres sont imprévisibles tant ils sont enthousiastes. Ainsi, la vision simple semble fautive. Même si les bases cognitives des émotions fournissent des raisons de les justifier, ces raisons ne sont pas suffisantes pour les justifier. Ceci suggère que la structure justificative des émotions de base est plus complexe (Deonna et Teroni à paraître ; Echeverri à paraître).

L'analogie avec la perception

Certains cognitivistes ont soutenu que nous devons penser les émotions comme analogues aux expériences perceptives. Suivant cette position, les émotions représentent de manière perceptuelle leurs objets intentionnels comme possédant des valeurs (Brogaard et Chudnoff 2016 ; De Sousa 2004 ; Goldie 2000, 2004 ; Döring 2003, 2007 ; McDowell 1985 ; Roberts 2003 ; Tappolet 2011 ; Zagzebski 2003). Cette position semble capturer un aspect clé des positions cognitivistes : les émotions sont notre source d'information première sur les valeurs. Il est par conséquent tentant de maintenir que le problème du fossé est illusoire : il naîtrait d'une analogie trompeuse entre les émotions et les croyances. Si la peur est un type de perception, alors notre peur du chien représente, de manière perceptuelle, le gros chien imprévisible comme étant dangereux.

Il y a toutefois un problème. Même si nous souscrivons à une théorie perceptuelle des émotions, il y a un sens dans lequel les émotions ne nous assurent pas un mode élémentaire d'accès au monde extérieur. Une objection assez répandue prétend que la perception requiert l'existence d'une relation causale entre nos organes sensoriels et certains objets du monde extérieur. Malheureusement, les valeurs ne semblent pas être le genre d'entités qui sont susceptibles d'entrer dans des relations causales et nous ne semblons pas disposer d'organes sensoriels dédiés à la perception des valeurs. Certains philosophes ont répondu à ce défi en affaiblissant l'exigence de causalité (Tappolet, 2000). Une autre option serait de remettre en question la façon dont l'exigence de causalité a été comprise. Intuitivement, nous ne sommes pas en relation causale avec la partie cachée des objets. Néanmoins, il ne s'ensuit pas pour autant que nous ne voyions que la surface apparente des objets. Nous sommes capables de voir les objets dans leur globalité même si certaines de leurs parties ne nous affectent pas de manière causale. Si cela est vrai dans le cas de la perception des objets, la question de savoir pourquoi nous devrions imposer une exigence de causalité stricte à la perception des valeurs n'est pas très claire.

L'analogie avec la perception introduit un autre aspect épistémologique des émotions. La perception apporte une justification aux jugements de perception. Si les émotions sont analogues à des expériences perceptives, il semble s'ensuivre que les émotions apportent une justification aux jugements de valeur. Le conservatisme phénoménal constitue une position assez influente dans ce domaine (Huemer 2001 ; Pryor 2000). Il soutient que les expériences perceptives ont la capacité de justifier immédiatement les jugements de perception. Ainsi, si vous avez l'expérience visuelle d'une lumière devant vous, votre expérience peut immédiatement justifier votre jugement qu'il y a une lumière devant vous. Certaines réponses

émotionnelles semblent avoir une structure similaire : « Si au coin de la rue vous voyez un groupe de voyous arroser un chat d'essence et y mettre le feu, vous n'avez pas besoin de conclure que ce qu'ils font est mal ; vous n'avez pas besoin de comprendre quoi que ce soit ; vous voyez que c'est mal » (Harman 1977 : 4). Dans ce cas, votre expérience émotionnelle (colère, indignation) semble immédiatement justifier le jugement de valeur que les voyous font quelque chose de mal.

Perception et émotion semblent hélas manquer de similarité. Si vous voyez une pomme devant vous, vous n'êtes pas disposé à chercher d'autres raisons pour justifier votre croyance qu'il y a une pomme devant vous. Comme le diraient les épistémologues, la perception a la capacité de stopper toute régression dans la justification (Deonna et Teroni 2012). En revanche, les émotions nous incitent souvent à chercher des raisons supplémentaires. Par exemple, supposons que vous soyez en train d'essayer de dormir et que vous entendiez un bruit à l'étage inférieur. Vous avez peur, donc vous êtes tenté de chercher « des indices en rapport avec votre 'interprétation' émotionnelle initiale de la situation, à savoir que [vous] êtes en danger. [Vous] tendez l'oreille pour entendre d'autres bruits anormaux, ou vous vous torturez l'esprit en essayant de penser à des causes de ce bruit qui ne seraient pas menaçantes » (Brady 2010 : 124). Les cas de ce genre suggèrent une perspective épistémologique différente. Suivant celle-ci, la signification épistémologique des émotions ne se trouve pas dans leur capacité à justifier les jugements de valeur mais plutôt dans leur capacité à nous inciter à chercher des raisons susceptibles d'infirmer ou de confirmer nos appréciations émotionnelles de départ (Brady 2013).

Bibliographie

- BRADY M., « Virtue, emotion, and attention », *Metaphilosophy*, 2010, n° 41 (1), p. 115-31.
- BRADY M., *Emotional insight: The Epistemic role of emotional experience*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- BROGAARD B. et CHUDNOFF E., « Against emotional dogmatism », *Philosophical Issues*, 2016, n° 26 (1), p. 59-77.
- D'ARMS J. et JACOBSON D., « Sentiment and value », *Ethics*, 2000, n° 110, p. 722-48.
- DEONNA J. et TERONI F., *The Emotions: A philosophical introduction*, London, Routledge, 2012.

DEONNA J. et TERONI F., « Emotions and evaluative knowledge », dans SCARANTINO A., dir., *The Routledge handbook of emotion theory*, London, Routledge, à paraître.

DE SOUSA R., *The Rationality of emotions*, Cambridge (MA.), MIT Press, 1987.

DE SOUSA R., « Emotions — What I know, what I'd like to think I know, and what I'd like to think », dans SOLOMON R., dir., *Thinking about feeling*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 61-75.

DÖRING S., « Explaining action by emotion », *The Philosophical Quarterly*, 2003, n° 53 (211), p. 214-30.

DÖRING S., « Seeing what to do: Affective perception and rational motivation », *Dialectica*, 2007, n° 61 (3), p. 363-94.

ECHEVERRI S., « Emotional justification », *Philosophy and Phenomenological Research*, à paraître, DOI: 10.1111/phpr.12453.

GOLDIE P., *The Emotions: A Philosophical exploration*, Oxford, Clarendon Press, 2000.

GOLDIE P., « Emotion, feeling, and knowledge », dans SOLOMON R., dir., *Thinking about feeling*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 91-106.

GREENSPAN P., *Emotions and reasons: An Inquiry into emotional justification*, New York, Routledge, 1988.

HUEMER M., *Skepticism and the veil of perception*, Lanham (MD.), Rowman and Littlefield, 2001.

KENNY A., *Action, emotion and the will*, London, Routledge & Kegan Paul, 1963.

MCDOWELL J., « Values and secondary qualities », dans HONDERICH T., dir., *Morality and objectivity: A Tribute to John Mackie*, London, Routledge & Kegan Paul, 1985, p. 110-29.

MCDOWELL J., « Projection and truth in ethics », dans MCDOWELL J., *Mind, value, and reality*, Cambridge (MA.), Harvard University Press, 1987, p. 151-66.

MULLIGAN K., « From appropriate emotions to values », *The Monist*, 1998, 81, p. 161-88

PRYOR J., « The Skeptic and the dogmatist », *Noûs*, 2000, n° 34 (4), p. 517-49.

ROBERTS R. C., *Emotions: An Essay in aid of moral psychology*, Cambridge University Press, 2003.

SALMELA M., « True emotions », *The Philosophical Quarterly*, 2006, n° 56 (224), p. 382-405

TAPPOLET C., *Emotions et valeurs*, Paris, Puf, 2000.

TAPPOLET C., « Values and emotions: Neo-Sentimentalism's prospects », dans BAGNOLI C., dir., *Morality and the emotions*, Oxford University Press, 2011, p. 117-34.

TERONI F., « Emotions and formal objects », *Dialectica*, 2007, n° 61 (3), p. 395-415.

A paraître dans A. v. Busekist, E. Cantarella, J. Elster, S. Holmes et G. Origi, éditeurs, *Dictionnaire des passions sociales*, Presses Universitaires de France, Paris.

ZAGZEBSKI L., « Emotion and moral judgment », *Philosophy and Phenomenological Research*, 2003, n° 66 (1), p. 104-24.

Santiago Echeverri
Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
New York University, Visiting Scholar